Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 035-213502438-20260309-2026_03_048-DE

ARRONDISSEMENT DE FOUGERES

CANTON DE FOUGERES-1

COMMUNE DE ROMAGNÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 09 MARS 2026

Auteur du document :Mme Cécile PARLOT, Maire de Romagné
Date de mise en ligne : 13/03/2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf mars, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis sous la présidence de Madame Cécile PARLOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal	20/02/2026, complété les 23/02 et 03/03/26
Date d'affichage de la convocation	20/02/2026
Nombre de conseillers en exercice	19
Nombre de conseillers présents	14
Nombre de conseillers votants	17

Etaient présents :

Jean-Claude NOËL, 1er Adjoint	Serge VANNIER, conseiller municipal
Roselyne MEDARD, 2ème Adjointe	Régis ROUSSEL, conseiller municipal
Pascal MAHE, 3ème Adjoint	Olivier GUERINEL, conseiller municipal
Zilpa VILSAMON, 4ème Adjointe	Anne-Sophie RONDIN, conseillère municipale
Pascale LOISEAU, conseillère municipale	Henri-Jean DOLAINE, conseiller municipal
Isabelle RENAULT, conseillère municipale	Géraldine GUILLAUME, conseillère municipale
Dominique DELAUNAY, conseillère municipale	

Etaient absents excusés : Florian Coudray ; Anne-Cécile Jouan ; Arnaud Sabin ; Ludovic Martin ; Tiphaine Sourdin

Etait absent :

Pouvoirs :
de M.Florian Coudray à Mme Cécile Parlot
De Mme Anne Cécile Jouan à Mme Isabelle Renault
De Mme Tiphaine Sourdin à Mme Géraldine Guillaume

Mme Zilpa Vilsalmon est nommée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

2026/03-048 : Objet : ESCALE- Convention de partenariat avec le Centre de Formation CLPS

Rapporteur : Mme Cécile Parlot, Maire de Romagné

Il est proposé au Conseil municipal de signer une convention de partenariat entre l'ESCALE et le Centre de formation CLPS (Comité de Liaison pour la Promotion Sociale) à Fougères.
Les salles de l'ESCALE seront mises à disposition gratuite du CLPS en contrepartie de mise en place de permanences au profit du public de l'ESCALE. Le CLPS prendra également l'adhésion partenaire, pour permettre à son public de bénéficier des ateliers de l'ESCALE.
Chaque structure veillera par ailleurs à assurer la promotion de l'autre.

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 035-213502438-20260309-2026_03_048-DE

La convention est proposée pour une durée d'un an : celle-ci pourra être renouvelée tacitement à l'issue d'un bilan entre les deux parties.

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 06/03/2026,
Après avoir entendu l'exposé du Maire et les débats,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité dont trois pouvoirs par :
17 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- **Approuve** la convention de partenariat proposée entre l'ESCALE et le Centre de Formation CLPS de Fougères ;
- **Autorise** Mme le Maire ou son représentant à la signer, ainsi que tous documents en lien avec cette délibération ;
- **Précise** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et réception par le représentant de l'Etat.

Certifié exécutoire compte tenu
- *de la transmission en Préfecture*
De Rennes le : 13/03/2026
- *de la publication :*
Le : 13/03/2026
Le Maire, Cécile PARLOT

MAIRIE DE ROMAGNE (ILLE ET VILAINE)

La Secrétaire de séance, Mme Zilpa VILSALMON

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,

Le Maire

Cécile PARLOT